

 SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PRODUITS ALIMENTAIRES SAS au capital de 200 000 €	FICHE TECHNIQUE		Document : FT1ffl-9
	Dénomination : artichaut cœur 10/14 boîte 4/4 - OF - (CODE 2402 - 2ARPR140) Origine : Pérou (lieu de dernière transformation) Marque : JYRELA		Diffusion : non contrôlée Version : a Mise à jour : 06/07/2022 Page : 1 sur 2

DESCRIPTION DU PRODUIT			
Définition	conserves de cœurs d'artichauts calibre 10/14, obtenus à partir d'artichaut de variété <i>Cynara scolimus L.</i> . Produit pasteurisé.		
Dénomination légale	cœurs d'artichauts		
Décision CTCPA	Décision n°55 du Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles : conserves de coeurs d'artichauts		
Composition et origines	artichaut <i>Cynara scolymus L.</i>	Pérou	60%
	eau	Pérou	38,92%
	sel	Pérou	0,8%
	acidifiant : acide citrique E330	Chine [tapioca/maïs]	0,28%
Contenance	850 mL		
DDM	4 ans à température ambiante, à l'abri de la chaleur et de l'humidité		
DDM après ouverture	5 jours entre 2°C et 4°C dans un récipient alimentaire clos non métallique		
Déclaration d'étiquetage	Selon le règlement 1169/2011 UE : artichauts, eau, sel, acidifiant: acide citrique		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Couleur	caractéristique		
Saveur	Caractéristique, absence de saveur étrangère		
Odeur	caractéristique, absence d'odeur étrangère		
Aspect	texture ferme		
CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES			
	Minimum	Moyenne	Maximum
Poids Net (g)		800	
Poids Net Egoutté (g)		480	
Calibre – Métrologie	10 à 14 fruits par boîte		
Taux de sel	0,6%	0,8%	1%
pH	3,8		4,1
DEFAUTS			
Défauts produit	Unités fibreuses ≤5% Coupe ≤10% Apparence ≤ 10%		
Matière étrangères	absence		
CONTAMINANTS			
Ionisation	Produit non ionisé et ne contenant pas d'ingrédients ionisés – Conformité à la directive 1999/2/CE (22/02/99) (et toutes ses versions ultérieures)		
OGM	Non soumis à l'étiquetage sur les OGM – Etiquetage conventionnel - Conformité aux règlements CE n°1829/2003 (22/09/03), n°1830/2003 (22/09/03), et directive 2001/18/CEE (12/03/01) (et toutes ses versions ultérieures)		
Allergènes présents	Non soumis à l'étiquetage spécifique sur les allergènes - Conformité à l'annexe II du règlement européen n°1169/2011-INCO (25/10/11)		
Pesticides	Conforme à la réglementation européenne en vigueur : Règlement (CE) N° 396/2005 concernant les limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans ou sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux d'origine végétale et animale et modifications successives		
Métaux lourds	Conforme à la réglementation en vigueur : règlement CE n°1881/2006 (19/12/06) portant fixation de teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires et modifications successives		

 SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PRODUITS ALIMENTAIRES SAS au capital de 200 000 €	FICHE TECHNIQUE		Document : FT1ffl-9
	Dénomination : artichaut cœur 10/14 boîte 4/4 - OF - (CODE 2402 - 2ARPR140) Origine : Pérou <i>(lieu de dernière transformation)</i> Marque : JYRELA		Diffusion : non contrôlée Version : a Mise à jour : 06/07/2022 Page : 2 sur 2

CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES							
Stabilité		Stable après incubation - arrêté du 26/09/85 relatif au contrôle de stabilité des conserves d'origine végétale - normes AFNOR V 08-408					
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES (pour 100g)							
Matières grasses (en g)		<0,5		Protéines (en g)		1,4	
Dont acides gras saturés (en g)		0		Sel (en g)		0,8	
Glucides (en g)		4		Energie en kJ		109,0	
Dont sucres (en g)		1,3		Energie en kcal		26,0	
Fibres (en g)		2,1					
CONDITIONNEMENT							
	Nature matériau	Poids (en kg)			Dimensions (en mm)		
		Net	Net Egoutté	Brut	L	I	H
UVC	boîte fer blanc	0,800	0,480	0,904	100	100	117
Colis	carton	9,75	5,9	11	409	308	120
Palette	bois	691,2	414,72	817	1200	800	1590
PALETTISATION							
PCB	PCB / couche	Couches / palette		PCB / palette			
12	6	12		72			
Type palette	Gerbage	Unités / couche		Nb UVC / palette			
Palette EUROPE	☐ Oui ☒ Non	72		864			
TRACABILITE							
Définition d'un lot		un jour de production					
Mode d'identification d'un lot sur l'UVC		Jet d'encre sur le couvercle : "L aa 123 P LC" L: lot; aa: année de production; 123: quantième de production; P LC: code usine					
Mode d'identification de la DDM sur l'UVC		Etiquette : "A consommer de préférence avant la date figurant sur l'un des fonds de la boîte." Jet d'encre sur la boîte : "jj/mm/aaaa" [fin de mois]					

Les informations contenues dans ce document sont transmises à titre indicatif.
 La société SEPAL ne pourra être tenue responsable d'éventuelles modifications de ces données.